

PLAN D'URBANISME

Les infrastructures et équipements destinés à la vie communautaire

Carte 3

-  Chemin forestier
-  Cours d'eau intermittent
-  Cours d'eau permanent
-  Lac
-  Limite municipale
-  Limite de lot
-  Milieu humide
-  Rue publique
-  Terre du domaine public

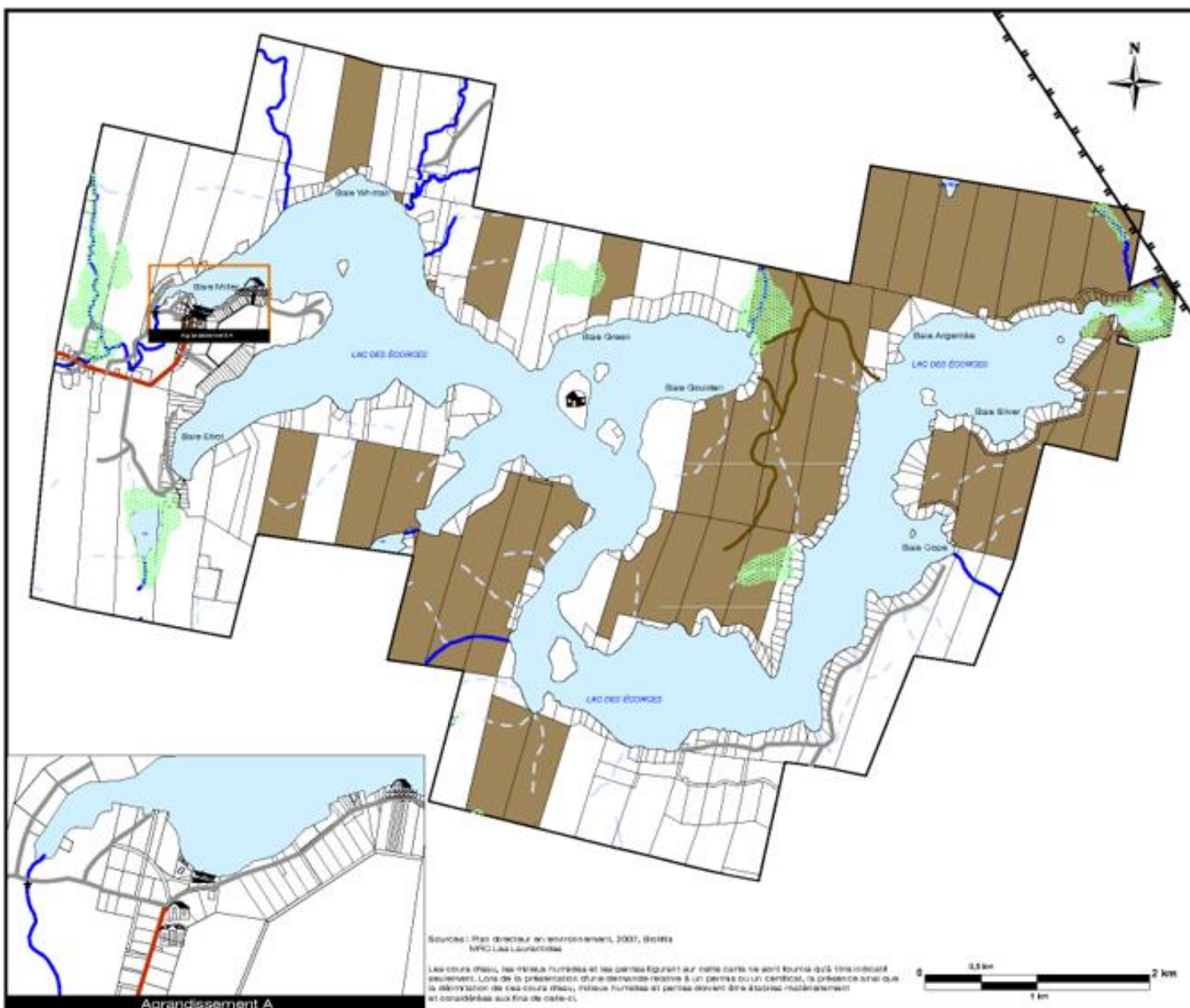
Les infrastructures et équipements

-  Barrage
-  Centre communautaire
-  Débarcadère
-  Hôtel de ville
-  Ligne de transport électrique (735 kv)
-  Pavillon communautaire
-  Plage publique

Date : 13 juin 2009

Échelle: 1 : 2 500

Projection : Québec MIRA, zone 5 (NAD 83)



Source: Plan directeur en aménagement, 2007, Brette
MFC/Les Laurentides

Les cours d'eau, les milieux humides et les pentes figurent sur cette carte ne sont fournis qu'à titre indicatif seulement. Lors de la présentation d'une demande relative à un permis ou un certificat, la présence ainsi que la délimitation des cours d'eau, milieux humides et pentes doivent être établies séparément et considérées aux fins de cette-ci.



Agrandissement A